

AZEK LSFIn (Certificat LSFIn)



Offre

Le programme de formation continue AZEK LSFIn permet aux conseillers à la clientèle d'acquérir les connaissances requises par le législateur en fonction des règles de comportement LSFIn et des connaissances spécialisées. Les séminaires en ligne, proposés « live » avec nos experts, permettent un échange direct avec les professeurs et avec les participants. Les connaissances théoriques transmises sont approfondies et consolidées à l'aide d'exemples pratiques.

Les participants peuvent choisir individuellement les séminaires parmi la vaste gamme de cours proposés et acquérir les connaissances de manière flexible en fonction de leurs besoins.

Votre avantage

- Vous suivez une formation continue ciblée et efficace
- Sélection de séminaires en fonction de vos besoins
- Un format attrayant et interactif avec des modules en ligne proposés « live »
- Remise du certificat AZEK LSFIn (preuve de formation)

Public cible

Le programme s'adresse aux conseillers financiers, aux conseillers à la clientèle, aux experts en planification financière et aux spécialistes en fonction de support dans le domaine.

Objectifs d'apprentissage

- **LSFin** : Le cadre réglementaire et son application dans la relation entre le prestataire de services financiers et le client
- **ESG** : Aperçu du marché des investissements ESG avec définitions et concepts. Présentation des évolutions et tendances réglementaires ainsi que discussion des stratégies de durabilité

Contenu

LSFin règles de conduite

LSFin Essentials

- Cadre réglementaire, sens et objectif du règlement
- Nouvelles exigences obligatoires pour la classification des clients, en particulier dans le cadre de la loi sur les placements collectifs de capitaux (LPCC)
- Réglementation applicable à la relation entre le prestataire de services financiers et le client
- Interactions entre plusieurs prestataires de services financiers : Banques - gestionnaires d'actifs indépendants - clients

LSFin Advanced

- Les activités de banque privée et de gestion de patrimoine dans le miroir de l'évolution des réglementations et des cas judiciaires

Connaissances spécialisées en ESG

ESG 1 : Aperçu du marché

- Le marché de croissance des investissements durables : termes, concepts et classification
- Performance, évolutions et tendances en matière de réglementation
- Facteurs de croissance

ESG 2 : Stratégies ESG / stratégies de la durabilité

- La conception concrète
- Avantages et inconvénients des différentes stratégies
- Changement climatique : identification et réduction des risques climatiques, stratégies d'investissement pour la promotion de technologies et/ou d'entreprises respectueuses du climat

Format

4 séminaires en ligne de 2 heures chacun. Les séminaires en ligne sont enregistrés et ensuite publiés sur la plateforme d'apprentissage de l'AZEK avec les présentations associées, y compris les références et les lectures complémentaires.

Début et durée

Le cours est proposé deux fois par année, en printemps et en automne. Les dates sont publiées sur www.azek.ch.

Certificat

Le certificat AZEK LSFIn pour les conseillers d'une organisation supervisée par la FINMA exige la participation au cours complet avec deux séminaires sur les règles de conduite de LSFIn et ESG par année civile.

Le certificat LSFIn pour les registres de conseillers est attribué pour la participation aux deux séminaires sur les règles de conduite de LSFIn par année civile.

Langues

Français ou allemand

Coût

Séminaire individuel	CHF 360
Certificat AZEK LSFIn (4 séminaires)	CHF 1'200
Certificat AZEK pour le registre des conseillers (2 séminaires)	CHF 600

Pour plus d'informations et questions

AZEK ☎ +41 (0)44 872 35 35
Feldstrasse 80 ✉ info@azek.ch
8180 Bulach www.azek.ch

Professeurs



Yvar Mentha, Partner

Titulaire du brevet d'avocat, il a travaillé plus de 20 ans auprès d'un grand banquier privé, au sein du service juridique d'abord puis pendant 15 ans dans différentes fonctions exécutives de l'asset management. Membre du comité directeur de la SFA (Swiss Funds Association) durant 10 ans et plusieurs fois représentant des banquiers privés lors de la révision des Directives ASB sur le mandat de gestion de fortune.

Auprès de BRP, Yvar est avant tout actif dans le conseil relatif aux questions de gestion collective et privée.



Benjamin Kurmann

Titulaire du brevet d'avocat et d'un M.B.L en droit des affaires européen et international de la Haute Ecole de St-Gall, Benjamin a commencé sa carrière au sein d'une étude zurichoise de réputation internationale dans les domaines du droit des affaires et du droit privé. Il a ensuite rejoint le département Private Banking d'une grande banque suisse.

Auprès de BRP, Benjamin est avant tout actif dans le conseil et la formation aux banques et intermédiaires financiers. Il est à la tête de la succursale de Zurich.



Miro-Ivan Arapovic

Miro-Ivan Arapovic est un avocat suisse diplômé et titulaire d'un Master en droit des affaires de l'Université de Zurich. Il a commencé sa carrière dans un cabinet d'avocats zurichois de renommée internationale, a acquis une expérience professionnelle sur des projets bancaires et a travaillé dans une grande banque suisse en tant que conseiller juridique pour l'Amérique latine.

Chez BRP, Miro-Ivan agit en tant que conseiller juridique et est principalement responsable de la création et de la mise à jour des manuels nationaux.



Dr. Ingeborg Schumacher-Hummel

Ingeborg Schumacher-Hummel a plus de 20 ans d'expérience dans le domaine des investissements durables. Au sein de sa société Responsible Impact Investing, elle conseille des investisseurs et des prestataires de services financiers sur le développement d'une stratégie d'investissement durable. Elle est membre du conseil d'administration du forum pour des investissements durables et active dans l'éducation et la recherche.

Après ses études universitaires en administration des affaires et en écologie, elle a travaillé pour différentes banques à l'élaboration d'une gamme de fonds durables ou d'une stratégie d'investissement responsable. Elle est titulaire d'un doctorat sur le rôle des fonds de pension en tant qu'actionnaires actifs.



Angela de Wolff

Angela de Wolff a plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de l'investissement responsable (IR). En 2007, elle a fondé Conser Invest, une société indépendante de solutions d'investissement durable et de IR. Angela de Wolff a été la co-fondatrice et la première présidente de Sustainable Finance Geneva. Elle est membre du conseil d'administration de la Banque Cantonale de Genève et du fonds "SIFEM" de la Confédération suisse. Elle a également été vice-présidente de la plateforme "Swiss Sustainable Finance" de 2015 à 2020.

Angela est titulaire d'une maîtrise en économie de l'Université de Lausanne (HEC) et d'un certificat d'analyste financier (CEFA /CFPI).



Jean Laville

Jean Laville est partenaire de Conser Invest, une société indépendante de solutions d'investissement durable, et directeur général adjoint de Swiss Sustainable Finance depuis 2012. Il est actif dans le domaine de l'investissement responsable depuis plus de 20 ans, utilisant des outils quantitatifs pour le screening systématique de l'univers des fonds. De 2002 à 2012, il a été directeur adjoint de la Fondation de placement Ethos et, auparavant, gestionnaire de fortune à la Banque Pictet à Genève. Jean Laville est co-fondateur de Sustainable Finance Geneva et membre de son conseil d'administration. Il enseigne également le financement durable dans des universités, des universités de sciences appliquées et des écoles de commerce.

Il a étudié l'économie à HEC Lausanne et a complété le programme de doctorat à l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève.